

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance extraordinaire 23 août 2022

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue au 66, chemin Auckland, en présence du public, le 23 août 2022 à 19h00, présidée par monsieur le maire, André Perron et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers, Marc Bégin, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

Yves Bond, Denys Gosselin et Lee Brazel sont absents

La directrice générale, Sarah Lévesque, et la directrice adjointe, Hélène Dumais, sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19h00**

Prendre note que l'avis de convocation a été notifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 18 août 2022 par courriel.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-08-29

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. CSSHC - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Point d'information.

4. SALLE DES LOISIRS-DEMANDE DE PRIX POUR PLAN ET DEVIS

2022-08-30

CONSIDÉRANT l'analyse par la FQM des soumissions pour les plans et devis de structure et civil ;

CONSIDÉRANT l'analyse par la FQM des soumissions pour les plans et devis de ventilation, électricité et plomberie ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de mandater le plus bas soumissionnaire, la firme St-Georges Structure et civil inc, pour la réalisation des plans et devis de structure et civil au coût de 45 650 \$ avant taxes ;

ET de mandater le plus bas soumissionnaire, la firme RD Technologies, pour la réalisation des plans et devis de ventilation, électricité et plomberie au coût de 45 000 \$ avant taxes;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ÉLUS - PROPOSITION DE DATES

2022-08-31

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU de participer à la formation sur le rôle et les responsabilités des élus samedi le 17 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. ARPENTEUR - AVIS

Point d'information.

7. CCHSF - TOURNOI DE GOLF

Ce point n'est pas retenu par le Conseil.

8. CAMPING - PUBLICITÉ FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CAMPING ET DE CARAVANING FQCC

2022-08-32

CONSIDÉRANT la visibilité qu'offre la Fédération québécoise du camping et de caravaning;

CONSIDÉRANT QUE cette publicité permet d'augmenter le taux d'occupation du camping à moindre coût;

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de publicité de la Fédération québécoise de camping et de caravaning en choisissant l'option d'une nuitée gratuite à l'achat de 6 nuitées consécutives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱ

9. CDF LA PASSERELLE - FEMMES À LA RUE

2022-08-33

CONSIDÉRANT la problématique du Transport de personnes HSF soulevée par le Centre des femmes La Passerelle ;

CONSIDÉRANT QUE les transports ne se font pas à la demande individuelle ;

CONSIDÉRANT QUE le transport d'épicerie est impossible ;

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif offert par le Transport de personnes HSF ne répond pas aux besoins de la population de Saint-Isidore-de-Clifton ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation est injuste ;

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU de demander à la MRC du Haut-Saint-François de modifier le fonctionnement, du Transport de personnes HSF pour permettre le transport d'épicerie ;

ET de faciliter le transport via les circuits jumelés en direction de Cookshire-Eaton ;

ET en prélevant un montant au prorata du service fourni à chaque municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱⁱ

10. ÉOLIENNES - LETTRE D'INTENTION

2022-08-34

CONSIDÉRANT QUE le développement de la filière éolienne peut contribuer au développement économique de notre communauté ;

CONSIDÉRANT QUE les éoliennes produisent une énergie à partir d'une ressource renouvelable ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de remettre une lettre d'intention aux compagnies développant ce type d'énergie ;

ET d'en informer la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. CLAIM

2022-08-35

CONSIDÉRANT QUE les terres rares et les minéraux stratégiques sont en demande ;

CONSIDÉRANT QUE le sous-sol n'appartient pas aux propriétaires des terrains ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités n'ont pas de pouvoir pour régler l'aménagement du sous-sol sur leur territoire ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de mandater la FQM pour faire des pressions auprès du gouvernement du Québec pour instaurer un moratoire sur l'acquisition de claims miniers sur les terrains privés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱⁱⁱ

12 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucun public présent.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-08-36

Il est proposé par **Marc Bégin**

De clore la présente séance à **19h36** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, André Perron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Perron, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe

ⁱ 2022-08-24 Formulaire envoyé par courriel

ⁱⁱ 2022-09-09 Résolution envoyée par courriel à la MRC du HSF

ⁱⁱⁱ 2022-09-09 Résolution envoyée par courriel à la FQM